

Depose
CPAN Cahas le 01/04/25

Bonjour,

J'ai été informé tardivement par
la tutelle de ce patient d'un refus
de prise en charge du transport.

Veuillez trouver ci-joint le chèque de
remboursement du trop perçu.

Bien Cordialement

Jérôme Bayle



BANQUE POPULAIRE
OCCITANE

Payez contre ce chèque

non encaissable sauf au profit d'une banque ou de tout autre établissement admis à être endossataire par la loi

Trois cent quarante euros

à CPAN du LOT

Payable en France

46120 LACAPELLE MARIVAL
168 PLACE DU FORT
TEL: 05 65 40 38 50

Cde: 17/01/2025

0000798

chèque N°

à

Felzins

054 21 570 122
EURL JB TAXI
CHEZ M. BAYLE JEROME
1 RUE DES VIOLETTES
46270 FELZINS

€ 314,21 €

le 25/03/2025

(54)

00000798 00310178079081 005421570122